

La résistible ascension du vélo en France

Pourquoi nous ne participerons pas à la Journée d'échanges « Mobilités et transitions » organisée par Alain Vidalies le 15 décembre

« L'année 2016 s'achève avec la mise en place d'un dispositif inédit : la "**subvention alternée**". Année paire pas de subvention comme nous venons de l'apprendre avec cinq autres associations, année impaire subvention... peut-être". Pour Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables, "**l'annonce du non versement des subventions** à ces six associations qui agissent pour le développement de l'usage du vélo et des mobilités actives et qui ont, comme notre réseau, déjà engagé des actions pour le compte de l'Etat, à 15 jours de la fin de l'année concernée, est non seulement **une mise en danger pour ces acteurs** mais **le symbole affligeant de l'absence de stratégie nationale pour la mobilité active!** Cette confirmation que ces subventions ne seront pas versées en 2016 intervient en effet au même moment que l'annonce de nouvelles mesures pour lutter contre la pollution atmosphérique par la Ministre de l'Environnement parmi lesquelles on ne trouve que deux maigres mesures en faveur du vélo : la mise à l'étude d'une prime de 200 euros pour l'achat de vélo à assistance électrique et de l'indemnité kilométrique vélo pour les agents des collectivités locales. Nous demandons ces mesures avec argumentaire, évaluation et étude de l'Ademe* à l'appui depuis plus de dix ans. Mais le Gouvernement reste sourd à ces démonstrations et à la création d'emplois qui accompagne ces dispositifs et opte pour la création immédiate d'un bonus de 1 000 euros pour l'achat d'un cyclomoteur électrique, sans évaluation ! »

Le Club des villes et territoires cyclables anime notamment, en partenariat avec le ministère de l'Environnement, dans le cadre d'une convention annuelle avec la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (Ciduv) créée en 2006 :

- un **Observatoire national des mobilités actives** depuis 2010 – il a lancé à l'automne la nouvelle enquête nationale triennale en collaboration avec le Cerema, dont les résultats seront présentés en début d'année 2017 –,
- un **Observatoire de l'indemnité kilométrique vélo**** en collaboration avec l'Ademe mis en œuvre dès la parution du décret d'application en février 2016 : à noter, Madame Royal et Monsieur Vidalies ont immédiatement souhaité le parrainer,
- un dispositif de concertation sur l'apprentissage du vélo depuis 2010,
- un **congrès bisannuel : l'édition 2017 à Paris est parrainée par le ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer,**
- des études...

Ces outils de connaissance et ces expertises sont des ressources indispensables, au service de la Stratégie de développement de la mobilité propre annexée à la Programmation pluriannuelle de l'énergie qui prévoit un report modal important de la voiture solo vers les modes actifs avec **une croissance du vélo de 2,7 %** (en 2008, en nombre de déplacements dans les transports de courte distance) **à 12,5 % en 2030 !** Comment atteindre cet objectif sans encourager des solutions qui ont déjà fait la preuve de leur attrait et de leur efficacité ? Sans accompagner les dispositifs d'observation et d'évaluation ? En laissant au milieu du gué des acteurs engagés aux côtés de l'Etat ?

Un colloque de plus, des aides en moins

Le sous-titre de la « Journée d'échanges » à laquelle le secrétaire d'Etat aux transports nous convie ce jeudi résume pourtant bien l'enjeu : il s'agit de mettre en œuvre « *une politique publique de mobilité renouvelée à partir des expériences des territoires* » pour atteindre ces objectifs. Pourtant, force est de constater au regard du programme de la journée qui vient d'être dévoilé que **le vélo et la mobilité active restent une fois encore dans l'angle mort de la politique gouvernementale.** Aucun représentant de ces mobilités alternatives parmi les intervenants de la journée ! Les nouveaux services vélo – location et libre-service,

vélos à assistance électrique, flottes vélo, ateliers collaboratifs, vélo-écoles, stationnements sécurisés, prime à l'achat... – et les solutions d'intermodalité vélo et transports collectifs ne sont manifestement pas dans le radar du Gouvernement. Ils connaissent pourtant un accueil très favorable et un essor important pour les territoires et l'économie de notre pays. Mais nulle trace, nulle mention dans le programme d'une journée nationale consacrée à la mobilité au service de la transition écologique. Pour cette raison, et compte-tenu du non versement des subventions 2016 aux acteurs du vélo, de l'absence de confirmation de leur versement différé en 2017, de l'absence de réponse à nos interpellations et à la demande de rendez-vous que son Président a adressée en urgence à la Ministre de l'Environnement le 9 décembre, **le Club des villes et territoires cyclables ne participera pas à cette journée d'échanges**. Il renouvelle dans le même temps sa demande d'audience auprès de la Ministre de l'Environnement pour avancer sur le versement des aides 2016 aux six associations suivant les engagements de la Coordination interministérielle vélo.

* <http://www.ademe.fr/etude-devaluation-services-velos>

** <http://www.villes-cyclables.org/?mode=observatoire-indemnite-kilometrique-velo>

Communication Médias: Agence CLC

T. +33 (0)1 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66 - clc@claudelisbonis.com

www.villes-cyclables.org

Le Club des villes et territoires cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, rassemble aujourd'hui plus de 1500 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions. Les élus réunis au sein du Club agissent pour développer l'usage du vélo au quotidien - moyen de transport à part entière -, les modes actifs et les politiques de mobilité et d'aménagement urbain durable.

Le Club des villes et des territoires cyclables anime le Club des élus pour le vélo, ainsi que la Plateforme du vélo et des mobilités actives